



PV CA

Association des Habitants de LLN

01/04/2026 – 17h-20h30

Présent.e.s:	Soraya, Philippe, Baudouin, Jean-Luc, Olivier Invitées : Kristina, Anaïs, Matilde
Ordre du jour	• AG: ○ Clôture comptes 2025 ○ Proposition budget 2026 ○ Organisations pour les dates et ODJ ○ Emphytéose ○ Modifications statuts • Organisation AH : ○ Contexte ○ Organisation actuelle ○ Suggestions opérationnelles • Modification du siège social de l'ASBL

1. AG

A. Clôture des comptes 2025 de l'AH

Luc présente le Bilan et compte de résultats 2025

La trésorerie est plutôt bonne.

On termine avec un bénéfice de +- 4000€

Les subventions de la commune ont baissé, il n'y a pas de subventions de la province.

Explication meilleure trésorerie par rapport à 2023 : La nuit bleue (vente de crêpes) a rapporté un peu d'argent. Il y a eu moins de dépenses générales (volonté d'économie)
Le 21 juillet a rapporté 2000€.

→ Luc essaie qu'il y ait des factures officielles pour le 21 juillet et plus des tickets. Ainsi on peut récupérer la TVA et on est en ordre pour de potentiels contrôles.

[DÉCISION] : Comptes 2025 approuvés par le CA

B. Proposition de budget 2026 pour l'AH

Anaïs présente le budget prévisionnel pour 2026, revu par Luc. Cette année il a été décidé avec Luc de le détailler davantage que les autres années, afin de pouvoir faire un suivi

rigoureux, et parce que grâce à Odoo on peut savoir en temps et en heure où on en est par rapport aux prévisions.

Dans les rentrées :

- Les subsides APE et EP sont toujours prévus et indexés. Attention cependant, on sait de source sûre qu'en 2027 la subvention APE sera réduite.
- Les ventes diminuent : la chandeleur n'a pas eu lieu cette année.
- Année du Parcours d'Artiste : cela génère un petit bénéfice. Mais, attention car l'année prochaine, nous n'aurons pas le Trèfle.

Dans les sorties :

- Les frais de personnels augmentent par rapport à 2025 : indexation et enveloppe pour pécule de vacances supérieure (car retour de stabilité des emplois)
- Frais de loyers augmentent fortement : un loyer comme à la ferme du Biéreau ca n'existe plus.
- Frais d'événements augmentent aussi avec le Parcours d'Artistes.

In fine : petit bénéfice prévu en fin d'année qui pourrait servir pour combler la diminution des subsides en 2027.

Discussions :

- Ne faudrait-il pas que chaque employée ait un PC de l'AH et n'utilise pas le sien ? > Un PC fixe existe mais ne fonctionne pas super bien. C'est plus pratique pour les employées d'utiliser des portables. En attendant, on a prévu du budget pour un éventuel "rajeunissement" des pc de l'équipe.
- On a choisi de ne plus utiliser Adobe qui était très cher et de passer sur Canva
- Question ouverte : Ne faudrait-il pas anticiper le fait que dans le futur on ait plus (ou moins) de subsides?

[DÉCISION] : Budget approuvé par le CA, il pourra être présenté à l'AG

C. Organisation pour la prochaine AG (dates et ODJ) :

- Fin de mandat de Soraya et Philippe. Ils peuvent se représenter si le CA rouvre des postes.
- 2 AG à anticiper (car modification de statuts)
 - 1ere quorum pas atteint, qui valide les comptes et budgets et (ré)élection des administrateurs
 - 2e changements statuts : ne peut pas avoir lieu - de 15 jours après la 1ère

[DÉCISIONS] :

- **Les 2 postes de CA qui viennent à échéance sont à pourvoir et on réouvre 1 poste supplémentaire, ce qui laisse la possibilité à d'autres candidats de se présenter. Philippe et Soraya sont libres de se représenter.**
- **Attention au délai à respecter quand on ouvre les candidatures (2 mois)**
- **La convocation sera pour une AG ordinaire et AG extraordinaire (si on modifie les statuts)**
- **Date 1 décidée le 24/06 - 18h - 20h**

ODJ envisagé :



1. Accueil et vérification du quorum : Vérification de la présence des membres et du respect des règles de quorum

2. Bilan de l'année écoulée

- Activités réalisées
- Organisation interne
- Présentation des comptes et du bilan de l'exercice précédent ;
- Approbation des comptes et décharge aux administrateurs (vote)
- Présentation et vote du budget 2026

3. Modification des statuts : proposition et vote : sera certainement REPORTÉ (quorum)

- Présentation des modifications proposées (avec justification).
- Discussion et vote des membres

4. Election des administrateurs

5. Sujets 'brûlants'

- Biomasse
- Ciseau
- Emphytéose

6. Clôture

D. Emphytéose :

Demande de l'équipe d'avoir un document d'information pour savoir exactement ce que c'est, répondre aux questions reçues par mails et téléphone, et aussi éventuellement écrire un article dans l'AH info car on se rend compte que c'est un besoin.

Discussion :

- L'AH devrait devenir spécialiste sur le sujet (avec les exceptions, etc), cela lui apporterait du poids auprès des habitants.
- Il y a du flou sur certaines situations (colocation).
- La proposition de lettre (questions sur l'emphytéose) n'a pas été envoyée à l'administratrice générale de l'UCL. Il faudrait la mettre en forme et l'envoyer.

[DÉCISION] : le CA s'occupe de la mise en page, du fond de cette lettre pour l'UCL ... l'équipe l'envoie avec une adresse AH.

To Do : Créer un document d'information sur l'emphytéose, qui vulgarise mais pas trop la question, et utilisable par l'équipe.

Kristina peut se lancer dans une enquête d'investigation sur le dossier, mais cela va prendre du temps. En soutien Luc et 1 référent juridique du CA.

E. Modification des statuts :

En partenariat avec un juriste de l'UCM (notre secrétariat social), l'équipe salariée à retravaillé les statuts car d'une part il y a des incompréhensions sur la manière de procéder en interne (exemple le système de vote des nouveaux administrateurs fonctionnait quand il y avait beaucoup de candidats, mais ce n'est plus le cas aujourd'hui) et d'autre part l'ASBL Boutique de Gestion et l'UCM ont fait des remarques sur les incohérences de nos statuts et

l'inconformité de certains passages.

[DÉCISION] : Réunion le 07 avril 10h avec Anaïs, Philippe, Jean-Luc et Baudoin pour continuer la discussion, car manque de temps aujourd'hui.

2. Organisation AH

Les employées aimeraient s'organiser au mieux pour le reste de l'année et étant donné le départ imminent d'Anaïs pour 6 mois en congé de maternité.

De plus, comme le CA est nouveau, il y a des informations à partager, et des points à discuter/acter.

A. Contexte (historique récent)

- 2021–2024 : Turnover important au sein du CA et de l'équipe salariée.
- 2024 : Réorganisation avec 3 salariés à mi-temps
- Défis : diminution des bénévoles (vieillesse, manque de relève) ; manque de passation entre anciens et nouveaux employés ; attentes élevées de certains membres
- **Questions :**
 - Qui est le "public" de l'AH ?
 - Qui représentons-nous ? Les membres ou l'ensemble des habitant·es de LLN ?

Proposition : Enquête sociologique pour identifier les attentes des habitant·es et des membres, et clarifier la mission de l'AH.

B. Organisation actuelle

- **Equipe salariée :**
 - **Matilde :** Communication.
 - **Kristina :** Projets (relance de la vie associative, AH Info, lien entre habitant·es).
 - **Anaïs :** Administration, finances, RH.
 - **Cohésion :** Bonne collaboration, décisions communes sur les sujets sensibles, autonomie sur les sujets individuels.
 - **Interlocuteur principal :** Philippe du CA qui a été très présent les deux dernières années pour l'équipe, mais tant les employées que Philippe trouvent cette situation parfois inconfortable, d'autant plus que les rôles respectifs ne sont pas clairs.
- **Comités/Groupes thématiques actifs :**
 - **Trèfle** (fonctionne bien).
 - **URBA** (porté par Philippe).
 - **Festivités** (Luc et Pupuche).
 - **AH Info** (relance en cours avec Kristina).
- **Absence d'Anaïs (congés maternité). Répartition des tâches :**
 - **Matilde** reprend la compta/finances/RH.
 - **Kristina** reprend l'admin.

- **Besoin des employées** : Clarifier les rôles et responsabilités pour éviter les chevauchements ou lacunes. **Questions clés** :
 - Qu'est-ce que l'AH? :
 - Rôle du CA vs. rôle des employées :
 - Quand consulter le CA ? :
 - Fréquence des réunions

C. Suggestions opérationnelles des employées :

1. Définition de l'AH

- Retour sur les statuts actuels et passés.
- Les employées définissent ce qu'est l'AH pour elles :
 - être un acteur citoyen indépendant, une caisse de résonance des préoccupations des habitants, et un lieu de réflexion, de débat et d'action collective sur le présent et l'avenir de Louvain-la-Neuve.
 - Lieu fédérateur, convivial, qui lie et rapproche les citoyens et qui se voudrait intergénérationnel, interculturel, mixte socialement (dans l'idéal) (question de la mobilisation des publics et des membres).
 - Essayer de recréer un réseau associatif, de se remettre en lien avec les autres associations pour relayer les préoccupations citoyennes à travers d'autres pratiques et savoir professionnels
 - Valeurs : démocratie, représentativité, pluralisme, sens du collectif,
- Définition de l'AH pour le CA : à faire

Discussion :

- L'AH défend les habitants, ceux qui veulent être représentés n'ont qu'à devenir membre.
- L'AH devrait devenir experte sur certains sujets. Ex : apporter une aide particulière concernant des sujets comme l'emphytéose.
- L'AH a besoin de plus de membres
- "Groupe de pression" : Arme juridique, informationnelle (AH Info, communication), politique (interpellation des politiques, pétitions), consultations populaires

→ Utiliser l'AH Info comme un outil de pression ? L'AH peut être un groupe de pression (sur les sujets chauds) et faire de la veille citoyenne également.

- Idée de créer un GT « Dynamiques locales » : Objectif : Recréer du lien avec les quartiers, mobiliser les habitant·es, relancer les activités. Attention, à clarifier : Priorité vs. autres missions (AH Info, éducation permanente).

To do Kristina : enquête sociologique sur terrain/population LLN sur "est-ce que vous connaissez l'AH ? Qu'est-ce que vous aimeriez qu'elle vous apporte ? Quels seraient pour vous l'avantage d'être membre d'une association des habitants ? ".

Enquête en partie numérique et terrain.

Ça va prendre du temps. Aide du GT 'dynamiques locales', bénévoles, groupe AH Info.

Ensuite, creuser le sujet dans une réunion ensemble avec les résultats et les 3 visions de l'AH (visions habitants, employées et CA).

2.Mandat/rôles équipe salariée et CA

Les employées présentent leur vision du CA et de leur rôle d'employées :

- Le CA : assure la vision stratégique de l'association : il garantit le respect des statuts, de l'objet social et de la cohérence globale, valide le budget et les orientations majeures, et représente l'AH auprès des partenaires. Il peut s'impliquer dans des groupes de travail spécifiques (comme URBA) en tant que bénévole. Le CA valide également les documents officiels (PV, rapports) et gère les demandes externes via une boîte mail dédiée, en copiant systématiquement le mail général info de l'AH pour assurer la transparence.
- L'équipe salariée prend en charge la gestion quotidienne : organisation des événements, communication, gestion administrative (membres, cotisations, comptes), suivi des subventions et pilotage des projets. Elle dispose d'une autonomie décisionnelle pour les actions courantes, dans le respect des orientations fixées par le CA.
- Collaboration : Les employées consultent le CA pour toute décision sortant du cadre habituel (budget, dépenses imprévues, calendrier annuel, contrats, conflits internes ou sujets sensibles). Cette répartition permet une gouvernance équilibrée, où le CA fixe la direction et le bureau assure sa mise en œuvre opérationnelle.

L'équipe présente également le calendrier des événements et tâches prévues pour le reste de l'année et prévient que faire davantage sera compliqué étant donné le mi-temps de chacune.

Après discussions, il est décidé que :

Décisions

- Chaque employée a 1-2 interlocuteurs/référents sur les sujets suivants (à choisir dans cadre ci-dessous) et le rythme des réunions/échanges avec les référents est à déterminer en fonction des besoins, ainsi que la manière de procéder (réunions/mails/appels/autre).
- Les réunions CA (+équipe) n'auront lieu que tous les 3 mois environ.
- Pour chaque demande/sujet qui sort du cadre des compétences des employées, consulter le référent ou tout le CA en réunion trimestrielle.

	Educ perman	stratégie politique	Com	R H	Finance s	Juridique/ légal
Soraya	x	x				
Olivier	x	x	x	x		
Jean-Luc		x		x	x	x
Philippe		x				
Baudouin		x			x	x



A faire :

- Description de fonction officielle de chacune des employées (à compléter avec les réalités de terrain) et en discuter avec référents RH. Cela mettra le cadre dans lequel chacune à le mandat d'évoluer sans devoir consulter le CA.
- Penser à des entretiens de fonctionnement avec le CA

3. Modification du siège social de l'ASBL

Le Conseil d'Administration de l'ASBL du 01/04/2026 a décidé de transférer le siège social de l'association, de la Scavée du Biéreau 3/2 1348 Louvain-la-Neuve à la Traverse d'Esopé 6, étage 3 1348 Louvain-la-Neuve

Fin de réunion 20h30.